



**Communauté de Communes
de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois**

Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 9 octobre 2024 – 17h00

Objet : Liste des délibérations adoptées lors de la séance du Conseil Communautaire du 09/10/2024 à 17h00				
Date de la convocation : 03/10/2024	Nombre de conseillers en exercice : 82	Nombre de conseillers présents : 45 de la DE-2024-164 à la DE-2024-166 46 pour la DE-2024-167 et DE-2024-168 46 pour la DE-2024-169 45 Pour la DE-2024-170	Nombre de procurations : 17 17 17 16	Nombre de votants : 62 63 62 61

Date de la publication : le 10/10/2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq septembre à 18H15, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de André HERNANDEZ, Président.

Monsieur René ORTEGA a été nommé secrétaire de séance.

Étaient présents : (46)

Jean-Claude MONTLAUR (ALBAS), Gérard GARCIA (ARGENS-MINERVOIS), Bernard SUTRA (AURIAC), Philippe LACOMBE (BOUISSE), Alain MAILHAC (BOUTENAC), Serge LEPINE (CAMPLOND D'AUDE), André HERNANDEZ (CANET D'AUDE), Marcel REVERDY (CANET D'AUDE), Didier CASATO (CASCASTEL des CORBIERES), Gilles BARTHES (CASTELNAU D'AUDE), Paul BERTHIER (COUSTOUGE), Mélinda BORNIA (DAVEJEAN), Michel CAZENEUVE (ESCALES), Isabelle GEA-PERIS (FABREZAN), Jean-Marie SAURY (FELINES TERMENES), Gérard BARTHEZ (FERRALS LES CORBIERES), Suzanne ARNAUD (FERRALS LES CORBIERES), Dominique COMBE (HOMPS), Jacques PIRAUD (JONQUIERES), René ORTEGA (LAGRASSE), Raymond SPOLI (LA ROQUE DE FA), Gérard FORCADA (LEZIGNAN-CORBIERES), Bernard FUMET (LEZIGNAN-CORBIERES), Guy VIVES

(LEZIGNAN-CORBIERES), Thierry CAUMEIL (LEZIGNAN-CORBIERES), Sylvie DANRE (LEZIGNAN-CORBIERES), Sabrina FITO (LEZIGNAN-CORBIERES), Thierry DENARD_ (LEZIGNAN-CORBIERES), Michel MASUYER (LEZIGNAN-CORBIERES), Rémi PENAVERE (LEZIGNAN CORBIERES), YVES KOSINSKI (LUC SUR ORBIEU), Guy AUDEMARD D'ALANCON (MONTBRUN DES CORBIERES), Gérard PIOCH (MOUX), Bernard COLOMBAT (PALAIRAC), Pierre GIRE (QUINTILLAN), Alain COSTE (RIBAUTE), Corinne GIACOMETTI (ROQUECOURBE MINERVOIS), Jean-Michel FOLCH (SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE), David ELIS (SAINT COUAT D'AUDE), Xavier DE VOLONTAT (SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE), Roland QUINCEY (SAINT PIERRE DES CHAMPS), Cédric MALRIC (TALAIRAN), Hervé BARO (TERMES), Philippe PUECH (THEZAN DES CORBIERES), Serge MARRET (TOUROUZELLE), Alain GALAND (VIGNEVIEILLE)

Etaient absents les représentants des Communes de : (19)

Yvon LACOMBE (ALBIERES), Joelle CANITROT AYE (CANET D'AUDE), Serge BRUNEL (CONILHAC-CORBIERE), Jean-Claude MORASSUTTI (CRUSCADES), Aaron-Lee GRIMSTONE (DERNACUEILLETTE), Jacques CONTIES (FONTCOUVERTE), Michel BARBAZA (LAIRIERE), Jean-Paul PUJOL (LEZIGNAN-CORBIERES), Sophie BIRKENER (LEZIGNAN-CORBIERES), Virginie JULIAN (LEZIGNAN-CORBIERES), Jessica BOSCH (MONTJOL), Yves FABRE (MONTSERET), Christelle HERMAND (MOUTHOMET), Gilles CASTY (ORNAISONS), Claire CHAUAT (ORNAISONS), Geneviève LOPEZ (ROUBIA), Henri RIVIERE (SAINT MARTIN DES PUIITS), Marilyse RIVIERE (TOURNISSAN), Michel PONCOT (VILLEROUGE TERMENES)

Procurations : (17)

Frédéric BERROCAL (FABREZAN) à Isabelle GEA-PERIS, Jean-Marie GALINIE (LANET) à Gérard BARTHEZ, Christine BENET (LEZIGNAN-CORBIERES) à Gérard FORCADA, Bérengère LECEA (LEZIGNAN-CORBIERES) à Sabrina FITO, William COMBES (LEZIGNAN-CORBIERES) à Guy VIVES, Dominique JOLIS PAILHIEZ (LEZIGNAN-CORBIERES) à Sylvie DANRE, Dominique JOLIS (LEZIGNAN-CORBIERES) à Michel MASUYER, Didier JULIAN (LEZIGNAN-CORBIERES) à Thierry CAUMEIL, Françoise BAROUSSE (LEZIGNAN-CORBIERES) à René ORTEGA, Freddy NOLOT (LEZIGNAN-CORBIERES) à André HERNANDEZ, Sophie COURRIERE CALMON (LEZIGNAN-CORBIERES) à Thierry DENARD, Sylvie FUMET (LEZIGNAN-CORBIERES) à Bernard FUMET, Christine MANGOLD (LUC SUR ORBIEU) à YVES KOSINSKI, Isabelle FARGES (MASSAC) à Jean-Marie SAURY, Emile DELPY (PARAZA) à Serge LEPINE, Myriam MIQUEL (SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE) à Jean-Michel FOLCH, Redha MENNAD (SALZA) à Bernard SUTRA

Délibération n° DE 2024 164 : APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2024

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2024 165 : EXONERATIONS DE TEOM 2025

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2024 166 : SUPPRESSION DE L'EXONERATION DE TEOM POUR LES LOCAUX NON DESSERVIS PAR LE SERVICE PUBLIC D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES EN 2025

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2024 167 : VALIDATION DU PRE-PROGRAMME POUR LA CONSTRUCTION D'UN POLE PETITE ENFANCE - MAISON DES 1000 PREMIERS JOURS, CRECHE ET RPE

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2024 168 : ADOPTION DES NOUVEAUX TARIFS D'OCCUPATION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE LA COUTIBO

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2024 169 : FONDS DE CONCOURS 2022- AIDES INTERCOMMUNALES AU PROJET STRUCTURANT DE LA COMMUNE DE DAVEJEAN - COMPLEMENT AU FONDS DE CONCOURS INITIAL

Madame le Maire de Davejean ne prend pas part au vote

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° DE 2024 170 : ACCORD DE PRINCIPE POUR PORTER LA MAITRISE D'OUVRAGE DU PROJET TEST AGRICOLE DE CREATIONS DE MICRO-FORAGES DANS LA VALLEE DE RIBAUTE, CAMPLONG D'AUDE ET FABREZAN

Adoptée à la majorité par :

59 Voix Pour

1 Abstention Monsieur Serge Marret

1 Vote Contre Monsieur Guy Vives

Le secrétaire de séance
René ORTEGA

Le Président
André HERNANDEZ



